



Après cloture compte bancaire relevé de compte débiteur

Par **Nathalie_old**, le **30/08/2007** à **15:18**

Bonjour,

Voilà, j'ai fermé un compte bancaire dans ma région natale le 24/07/2007 et je viens de recevoir un relevé de compte au 23/08 qui me dit que je suis débiteur de 17.15 € dont 2.55 € pour abonnement accès internet (mois de juillet 07) ça ne me choque pas mais pourquoi ne pas me l'avoir demandé après la cloture de mon compte ? Et 14.60 € dont je ne suis pas d'accord puisque c'est pour l'opposition d'un chèque de 1999 et qui se reconduit chaque année d'après eux sauf que le papier d'opposition que j'ai signé démontre que le paiement est annuel et non reconduit.

Enfin bref, est ce que je dois leur faire une lettre ainsi qu'une copie du contrat de l'opposition du chèque de 1999 avec les termes du contrat ? Ou est ce que le fait que le contrat soit normalement cloturé au 24/07/07 ne nécessite aucune démarche de ma part puisque logiquement mon numéro de compte ne doit plus exister ?? (par contre le document que j'ai signé le 24/07/07 me mets : je reconnais avoir été informé des conditions liées à sa cloture mais je n'ai reçu aucun détail que ce soit par papier ou verbal)

Merci de me renseigner sur mes droits et démarches à effectuer,

Nathalie